Ce que nous dit la Têpe.

Selon les écritures, Adam et Eve, une fois emménagés, furent appelés par le Créateur à donner leur nom aux bêtes des champs, partageant avec eux les délices du paradis; et sans doute non seulement aux bêtes, mais encore aux arbres, aux fleurs, à toutes choses enfin. Et, ma foi, nos premiers parents ne s'en tirèrent pas mal, fort bien même. L'on ne pouvait dire mieux que d'appeler lion, le lion, puce, la puce, et chameau, le chameau. et ainsi de tout le reste. Personne ne voudrait ni ne pourrait contester que furent baptisés justement le muguet, la primevère, le daphné, ces échappés du paradis des fleurs.

Faisant ensuite le tour du propriétaire, le premier couple créait la géographie et mettait leur nom aux montagnes, aux fleuves, aux îles et aux mers. De là à conclure que la désignation « la Vallée » voir « la Combe » remonte aux origines de l'humanité, il n'y a qu'un pas : C'est Adam ou Eve, ou tous les deux qui auraient inventé ce vocable.

Cependant il me répugne de franchir ce pas : ici il y a, semble-t-il, mal donne. Voilà justement ce que me dit la Têpe. Notre contrée porte mal son nom. C'est autre chose qu'une Vallée; c'est encore moins une Combe. Si nous avons la certitude du passage par chez nous de M. de Gœthe, l'on peut nourrir les plus grands doutes à l'égard du passage d'Adam. Il ne pouvait tout de même passer partout. S'il avait visité les lieux, il est certain que pour caractériser notre beau pays, il eut choisi une expression moins impropre. Certainement Adam n'a pas eu le privilège de monter a la Têpe : elle lui aurait dit le mot juste. Donc le nom « la Vallée » est apocryphe. Son origine n'est pas pure, Adam et Eve qui avaient un si juste sentiment des choses, qui appelaient chat un chat, jamais ils auraient appelé Vallée ce qui n'en est pas une. Ainsi notre malchance

traditionnelle s'avère dès le début du monde. Nous avons été oubliés, il est resté là un coin de l'univers inachevé, — moins dans ses formes, du moins dans la nomenclature. Le coin n'a pas été ratissé ce premier samedi soir de la première semaine. Alors que le Seigneur Eternel contemplait son œuvre des six premiers jours et trouvait que tout était parfait, notre pays n'avait point été baptisé et il devait rester dans ce coin du monde un peu de « chenit ». C'est du moins ce que dit la légende et ce que la Têpe m'a redit à l'oreille.

Faut-il s'en formaliser? Non, jamais, car telle qu'elle est, elle ne saurait être plus belle, notre petite patrie! Qu'importe son nom. On accepte bien, serait-ce avec résignation, le nom de famille dont on hérite, et quant au nom de baptême, nous y pouvons moins encore; on nous l'impose sans nous consulter d'aucune façon.

***

Où je peux en venir, — et sans doute le lecteur bénévole s'impatiente de le savoir — c'est de démontrer ce qu'il y a d'impropre à nommer Vallée, un large haut plateau tel que celui que nous avons le privilège d'habiter. Une Vallée, cela suppose un espace limité, un horizon borné; cela a le sens d'un diminutif, d'un lieu circonscrit; quelque chose de renfermé et d'amoindri. Une vallée c'est une profondeur, tout le contraire d'une hauteur d'où l'on embrasse le vaste monde. Le Vallon de St-Imier, le Val de Travers, pour ne nommer que des sites Jurassiens, ceux-là portent bien leur nom, ce sont bien réellement des Vallées, dans lesquelles l'on se trouve confiné, renfermé. Un Thalweg, soit une coulière, où coule une rivière, deux versants opposés, l'un à l'endroit l'autre à l'envers, et c'est tout. Deux bords et un fossé au milieu, un sillon.

Chez nous la Burtignière, le Bas du Chenit portent peut-être le plus le caractère d'une vallée, mais à la condition d'ignorer la large terrasse des Grands Plats et le vaste plateau accidenté des Grands Crêts, qui dominent le chenal de l'Orbe. D'une manière générale le cours de l'Orbe se resserre dans sa partie supérieure, française: c'est d'ailleurs dans la logique des choses, c'est un phénomène naturel constant. La Vallée de Joux devient vraiment une Vallée type dans le cours supérieur, entre les deux gardeflanes, le Noirmont et le Risoud français.

Par contre lorsqu'on descend son cours, on la voit s'élargir en éventail. Des hauteurs de la Têpe cet élargissement est le plus visible (d'ailleurs aussi depuis la « Dent ». La Têpe est vraiment un point de vue qui vous parle, c'est une révélation, en ce sens que de là toute la dite Vallée nous est révélée,

Cette révélation, on le sait, est refusée aux ascensionnistes de nos cîmes principales. Si belle que soit, au reste, la vue depuis le Mont-Tendre, ce sommet est complètement ingrat concernant la Vallée. Il n'en revèle aucune localité importante; le lac même est complètement ignoré. La mésestime dont souffre la Vallée chez beaucoup de touristes n'est pas dû pour peu à cette défectuosité. Sans doute en gravissant le Mont-Tendre ils se réjouissaient de voir la Vallée du Lac de Joux; mais au lieu de ce spectacle varié et lumineux ,rien que le versant monotone du bois du Risoud.

Combien la vue de la Têpe est plus aimable! Elle nous donne tout (à part la vue du Sentier, pour une fois prétérite). Le lac dans toute sa longueur, avec les berges agrestes et douces de la rive droite seules habitées, le lac Brenet enfoncé dans ses somités. Tous les habitants, (à part le Sentier, je le répète), dès les Charbonnières jusqu'au Bois-d'Amont. Et toute l'orographie, toute la formation si complexe, si riche, si originale de cette province à part, unique dans le Jura.

Ce que l'on s'est plu à baptiser si improprement « La Vallée », ce n'est pas une vallée ,mais un faisceau de vallées. Dix kilomètres d'ouverture d'une crête à l'autre, du sommet du Risoud au Mont-Tendre ou à la Neuve. La fosse du lac, c'est convenu, est bien l'endroit le plus profond de cette vaste échancrure. Quant à la largeur le riche plateau des pâturages du Lieu égale ou surpasse celle du bassin lacustre. Plus au vent s'ouvre, après le retrécissement momentané de la haute terrasse de Rière la Côte, avec ses sagnes glacières, le vaste faisceau des combes et vallons ,qui convergent sur la place de la Thomassette. Comparé au fossé de l'Orbe à la Bursine, combien sont plus larges dans leur ensemble ,dans leur succession et leur addition les terrasses et vallons de la Piguette ,de Mézery et de Combette, la Combe des puits, le vallon de la Molasse, les sillons courant sous les Grands Crêts, la Vallée des Prés Derrière enfin avec toutes les terrasses et dépressions successives, accrochées au flanc du Grand Risoud: le creux, le crêt de la glacière, le Pré Ladame, le creux de Sibérie et tutti quanti.

Et pourtant le versant occidental ,c'est de la miniature encore, comparé aux vastes espaces des hautes terrasses et hautes vallées de la rive orientale. Après les Petits Plats, les Grands Plats, toutes les terrasses et combes du Chalet à Roch, de la Rollaz, des Landes, des Chaumilles, des Crosets, des Racines jusqu'au Sapelet. La vaste région des Sèches, divisée de nouveau en deux grandes dépressions bien séparées, Sèche de Bière d'un côté, les entonnoirs du Pré de Bière de l'autre, la Sèche des Emburnex et parallèlement la Sèche de Gimel; la vallée des Amburnex ,enfin, courant au pied du Marchairuz et de la Neuve. Tout cela, des géographes décidément terriblement bornés et vraiment trop simplistes ont voulu le résumer sous cette dési-

gnation collective, la Vallée. Nous la cherchons cette vallée et ne la voyons pas.

Ce que nous dit la Têpe, c'est bien autre chose et bien mieux. La Têpe c'est le voile tombé, le rideau remonté, c'est la vision complète, juste, inattendue surtout. La Têpe agrandi, élargit notre province jurassienne. Elle en fait voir les justes proportions encore insoupçonnées. Elle en montre toute la profondeur, le large horizon, par de là duquel nous saluent les Alpes bernoises, avec leur reine, la Jungfrau. — Au lieu de refouler les combes et vallon dans l'ombre et l'ennui, la Têpe en élève le plafond pour en rappeler l'altitude — toujours au dessus de 1000 m. — et les fait bénéficier d'une part de la lumière inondant les sommets. Vu de la Têpe notre contrée est comme soulevée au dessus d'elle-même, apportée au devant du ciel, offerte au soleil, qui en irradie toutes les parties avec une égale profusion, sans ne rien laisser à l'ombre ou à l'oubli.

Amis de la montagne, la Têpe, accessible aujourd'hui aux voitures, sans ne rebuter en rien les piétons les moins entraînés ,la Têpe vous attend pour décupler votre plaisir et vous inspirer une admiration toujours plus grande pour ce joyau jurassien, la Vallée du lac de Joux, puisque malgré tout il faut l'appeler par son nom. A. P...y.

P. S. — On accède à la Têpe en partant du Village du Lieu par la belle route forestière créé récemment. Les automobilistes prudents, et pas trop exigeants, pourront de la Têpe redescendre sur Combe noire. D'ailleurs à quelques cents mètres du point culminant de la route, la vaste esplanade de la Christina offre toute la place voulue pour tourner les voitures et former le parc.

Il y a quelques clédars à fermer, s. v. p.

FAVJ du 23 juin 1932, article non signé, de Samuel Aubert

Les incendies des chalets de la Tépaz.

Vendredi, dans des circonstances troublantes, ont successivement été détruits par le feu les deux chalets de la Petite et de la Grande Tépaz. Le premier sinistre eut lieu vers la fin de l'après-midi et le second au milieu de la nuit. Le chalet de la Grande Tépaz était seul habité. Y logeaient : M. Berger et sa famille, berger aux gages du syndicat du Lieu et qui avait la garde du troupeau, de jeunes bêtes, troupeau s'élevant à 80 têtes de bétail environ.

Ces deux chalets heureusement bien assurés : 16.000 frs. et 32.000 frs., étaient propriété de la Commune du Lieu. Vu les circonstances vraiment extraordinaires de ces deux incendies, un inspecteur de la sûreté fut mandé pour faire l'enquête. Celle-ci n'a encore rien donné de positif. On se demande quels ont pu être les motifs qui ont poussé un individu à mettre le feu à ces deux chalets, car il est hors de doute que le feu a été mis volontairement. Le berger a déclaré avoir entendu des bruits suspects toutes ces dernières nuits et a passé même un certain temps à veiller. Il faut espérer que l'enquête aboutira et que l'on découvrira le ou les coupables. En tous les cas la perte est lourde pour la Commune du Lieu, car la construction des chalets, qui s'impose, coûtera davantage que ce que pourra donner la caisse d'assurance.

FAVJ, du 16 août 1934

Le vieux fayard de la Tépaz, avec François Reverchon de la Frasse, Marcel Nicole du Séchey ; couché sur la branche, Jean Lesi du Séchey. Dans l'arbre, le syndic Edouard Aubert du Lieu. Assis sur une racine de l'arbre : Edmond Piguet du Lieu, futur garde forestier. A ses côtés Alfred Piguet . Enfin César Dépraz.

Vieux Fayard
près du Chalet
de la Tépaz.

Fin d'un vieux fayard.

Le fayard des Tespaz n'est plus.

Le vent qui devait provoquer la débacle des glaces sur le lac de Joux a, avant d'essayer sa force sur la dernière carapace de glace de notre lac, fait œuvre meurtrière sur les Tespaz. Son haleine plus chaude des derniers jours de mars avait réchauffé la sève du vieux fayard qui, ravivée par ce souffle printanier, montait dans son vieux tronc et gonflait les bourgeons prêts à éclater aux jours de fête. Son écorce se lustrait, ses rameaux craquaient sous cette poussée des philtres printaniers. Cette année encore le fayard des Tespaz voulait participer à la fête du bois; quelques jours après ceux de ses camarades ses bourgeons s'éveilleraient, s'enfleraient, éclateraient et déploieraient des fanions verts fripés.

Mais le vent jeune et fort, celui qui court en tournant, a passé; son hululement à reprises rythmiques a fait frémir puis gémir les sapins et les vieux hêtres du Risoud. Comme une belle-mère qui gronde sa bru, répétant toujours le même reproche, dans une course furieuse mais ralentie par la grande forêt, follement il a pris sa course au travers les pâturages. Sa volute s'insérant comme un pas de vis par les combes est descendue dans la Vallée.

Eperdu et vacillant le vieux fayard a gémi; de sinistres craquements ont attiré près de lui un promeneur inquiet.

Quelques secondes le vent s'est calmé, et dans un nouvel élan il a secoué le hêtre séculaire... ce vieillard sentant que toute la vie le quittait s'est effrondé dans un poignant gémissement de branches fracassées — cet intime et sourd frémissement qui témoigne de son angoisse a fait frissonner le promeneur réfugié près du chalet.

Combiers vous ne pourrez plus vous faire pénétrer de sa quiétude, mais vous pourrez voir encore son tronc creux dont les mœlles et les chairs ont été pourries, rongées et brulées par ceux qui ont hâté sa mort.

P. E.-R.

FAVJ, date inconnue, années trente.

Avant l'incendie. Une montée, probablement du Syndicat d'élevage du Lieu, avant 1834. Le toit du chalet a été recouvert en partie en éternit, matériau qui ne devait pas tenir, remplacé bientôt par de la tôle ondulée traditionnelle. Nous sommes ici à la Tépaz Grand, soit la Petite Tépaz ! Actuel emplacement de la cabane du Levant. Pour la Grand'Tépaz, nous n'avons malheureusement pas de photo.

Reconstruction d'un nouveau chalet de la Tépaz, entre les deux anciennes bâtisses, à côté du chemin des fromages. Nous sommes probablement ici en 1935.